



Martinique

Isolation et réduction des apports solaires : 31 %

Eau chaude sanitaire (ECS) : 27 %

Climatisation : 18 %

Éclairage public (EP) : 15 %

Éclairage performant (hors EP) : 3 %

Autres : 6 %

Économies d'énergie : 207 GWh/an (soit 15 % de la consommation)